

Discours de la session plénière
Colloque 20 ans de la Carte géologique de Wallonie.
22 novembre 2010

Mesdames, Messieurs,

La connaissance de notre sous-sol est primordiale pour comprendre notre passé.

En effet, les roches présentes sous nos pieds influencent clairement notre paysage, non seulement dans la constitution du relief mais également dans les matériaux utilisés pour les constructions.

L'homme a toujours utilisé ce qu'il trouvait sous ses pieds ou dans ses environs immédiats pour construire ses bâtiments. Les arkoses jaunes ou violettes, grès jaune et rouille, schistes bruns, calcaire gris bleu, ardoises d'Ardenne, ou nos splendides "marbres" rouges ou noirs donnent à beaucoup de nos villages un caractère particulier bien distinct. Toutes ces roches font partie de notre terroir et de notre histoire.

Les roches ont aussi marqué l'industrie de notre pays si l'on considère notre long passé minier et l'importance économique actuelle de notre industrie extractive.

50 millions de tonnes sont extraites dont 1/5 environ sont exportés : 35 millions de tonnes de granulats et 14 millions de tonnes de calcaire et de dolomie utilisés en cimenterie, industrie de la chaux, métallurgie ou la chimie. Le reste est utilisé comme moellon ou roche ornementale.

Cette activité représente actuellement un emploi direct de plusieurs milliers de personnes et génère un emploi indirect bien plus important.

De plus c'est de notre sous-sol que nous puisons une grande partie de notre eau avec une extraction annuelle de près de 400 millions de mètres-cubes.

Le sous-sol supporte donc nos habitations, industries et les ouvrages d'art (ponts, barrages), stocke notre eau potable, fournit les matières premières, sert d'entrepôt pour les déchets et nous devons parfois le percer pour créer des tunnels ou des puits.

La connaissance de la répartition spatiale, via une carte géologique, des divers types de roches se révèle donc indispensable pour pouvoir résoudre des tâches pratiques dans de nombreux domaines.

L'utilité d'une telle carte se place évidemment dans l'optique du "*développement durable*" qui implique notamment une "*gestion parcimonieuse des ressources*".

Pour résumé, une carte géologique est indispensable pour :

- **la gestion et l'exploitation des ressources** : extension et l'exploration de gisements exploitables, aménagement des plans de secteur, gestion des eaux souterraines ;
- **l'évaluation des risques** : glissements de terrain, effondrements et **stabilité des habitations et des ouvrages d'art** : ponts, barrages, tracé du TGV;
- **l'analyse environnementale et l'aménagement du territoire** en général : stockage des déchets, restauration des monuments avec des matériaux adéquats, protection des sites ;
- **la recherche scientifique.**

C'est donc en toute logique que le 7 décembre 1989, le Gouvernement wallon a admis le principe d'une révision de la carte géologique de la Wallonie sur trente années, ce qui s'est traduit par la signature, entre les parties intéressées, d'une première convention, prenant cours le 1er avril 1990.

Le programme est réalisé sur base de plans triennaux, par des conventions annuelles avec les universités francophones du pays: Université de Liège, Université Catholique de Louvain, Université Libre de Bruxelles et Faculté Polytechnique de Mons, ainsi que le Service géologique de Belgique.

Si vous permettez, je terminerai cette avant-midi de colloque en développant quelques applications de cette carte géologique par dans les matières de compétences du Ministre Lutgen.

Au niveau des travaux public par exemple.

La géotechnique et la géologie sont évidemment deux domaines complémentaires.

La Direction de la Géotechnique de la Direction générale des Routes et des Bâtiments est un laboratoire technique et scientifique dont le rôle principal est d'étudier les caractéristiques géotechniques des terrains qui accueillent nos routes, autoroutes et les grandes infrastructures.

Dans toutes ses études, la Direction de la Géotechnique s'appuie sur la Carte géologique (ses données et ses thématiques associées).

Un chapitre des études fait systématiquement le point sur la géologie locale. En retour, la Carte géologique puise elle-même une partie de ses données parmi les essais de terrains et les études géotechniques menées à l'occasion des études de projets.

Depuis près de dix ans déjà, la DGO1 et la DGARNE collaborent ainsi étroitement dans les domaines inséparables de la géologie et de la géotechnique

Par ailleurs, et depuis peu, le SPW a entrepris la révision de l'ancienne Carte géotechnique.

Cette nouvelle Carte géotechnique s'appuie directement sur la Carte géologique pour interpréter les divers essais de caractérisation sous forme d'unités géotechniques cartographiées.

D'une manière générale, la géotechnique - et donc la Carte géologique – ont servi de référence pour les grands projets d'infrastructures liés à la mobilité de ces dernières années :

- ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu;
- ligne TGV (passage des effondrements karstiques du Hainaut occidental, des carrières souterraines de Hesbaye ou tunnels de Soumagne, au travers des anciens travaux houillers);
- suivi de la ligne Paris-Bruxelles à l'aplomb des carrières souterraines de la Malone, à Mons;
- métro léger de Charleroi (passage d'ouvrages et de travaux miniers);
- aéroport de Charleroi (anciens travaux miniers) et de Liège (carrières souterraines de phosphate et dissolution de la craie);
- écluse de Lanaye.

La géotechnique intervient également lors de l'étude de certains projets subsidiés par la Région. Par exemple lors de la création de terrain de football, de bâtiment public, ou bien encore lors de l'installation du site du PASS suite aux problèmes miniers.

Ces informations sont également utiles lors de l'analyse des accidents d'origine minière ou géologique. La direction était ainsi présente sur les effondrements (63 effondrements en 3 jours !) consécutifs aux inondations de juillet 2008 à Remicourt ou, depuis mars 2009, sur l'accident de Saint-Vaast, dont elle suit encore aujourd'hui l'évolution de la nappe aquifère ;

Dans un tout autre domaine, la Carte géologique, en complément à la Carte des sols présente une utilité dans la gestion de la ressource forestière et de la protection de la nature au sens large.

En effet, la nature géologique des terrains peut expliquer une partie de la diversité de notre patrimoine forestier. Des faciès différents se développent naturellement selon les assises géologiques.

Dans certaines situations où plusieurs assises existent de façon contrastées, la carte géologique pourrait donc être un outil d'aide à la décision dans nos aménagements forestiers. Par exemple, un forestier avait identifié sur son Cantonnement que les origines de Douglas se comportaient différemment selon la présence ou non de terrain calcaire. Cette information pourrait sans peine être croisée avec la carte pour établir des programmes de plantation à long terme.

D'autre part, la nature géologique du sol peut expliquer l'existence de milieux particuliers dont certains ont reçu des statuts de protection : les pelouses calcaires

de la Calestienne ou les pelouses calaminaires de l'Est de la Belgique, sur des gisements plomb-zinc, par exemple.

Dans ces deux cas précis, nous devons protéger ces habitats via NATURA 2000. Nous devrions même dans certains cas restaurer ces habitats pour atteindre un bon état de conservation en Wallonie. Encore une fois la carte géologique peut être utile pour identifier les zones potentielles de protection et de restauration.

Dans un autre domaine, un programme de création de Cavités souterraines d'Intérêt scientifique (Csls) est mis en œuvre en Wallonie dans le but de compléter un réseau de cavités aménagée spécifiquement pour la protection de notre faune indigène. Ce programme se base encore une fois sur base d'informations liées à la carte géologique.

Ces cavités sont repérées soit dans le Kart wallon soit parmi les cavités artificielles (galeries de mines, carrières souterraines) identifiées via les Thématiques « sous-sol » de la carte géologique.

Voici au travers de ces quelques exemples la preuve de l'intérêt de disposer d'une carte géologique à l'échelle de la Wallonie. Mais la liste est loin d'être exhaustive. De très nombreuses applications seront sûrement développées dans un futur proche à partir des données fournies par cette carte.

L'intérêt d'un colloque comme celui-ci est évidemment de permettre aux acteurs de terrain de mettre leur expérience en commun, de présenter les utilisations de ces données, de rapporter les problèmes qu'ils ont éventuellement rencontrés.

Je vous invite d'ailleurs tout spécialement à profiter des ateliers de cet après midi pour présenter vos besoins et vos attentes par rapport à l'utilisation de cette carte et des informations qu'elle contient.

Soyez assurés que Monsieur le Ministre sera particulièrement attentif aux conclusions que vous tirerez de ce colloque. Elles permettront au Gouvernement wallon d'optimiser les services que cette carte géologique peut rendre aux citoyens.

Pour terminer, au nom du Ministre, je tiens tout particulièrement à remercier les organisateurs de ce colloque et je vous souhaite une belle après midi d'étude en espérant qu'elle sera riche en débats constructifs.

Je vous remercie pour votre attention.